



**MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,  
HYGIENE ET PREVOYANCE SOCIALE**

*Le Ministre*

Kinshasa, le **15 MAI 2026**

**DECLARATION DE LA 17<sup>ème</sup> EPIDEMIE DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA DANS LES  
ZONES DE SANTE DE RWAMPARA, MONGWALU ET BUNIA DANS LA PROVINCE  
D'ITURI**

Chers compatriotes,

C'est avec un sens de responsabilité élevé que je viens, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, déclarer une nouvelle résurgence de la maladie à virus Ebola (MVE) dans les Zones de Santé de Rwampara, Mongwalu, et Bunia dans la Province de l'Ituri.

En effet, les analyses de laboratoire réalisées par Institut National de Recherche Biomédicale en date du 14 mai 2026, sur treize (13) échantillons sanguins prélevés, ont confirmé huit (8) cas positifs de maladie à virus Ebola, souche **Bundibugyo**. Les cinq (5) autres échantillons n'ont pas pu être analysés en raison d'un volume insuffisant de prélèvement.

Le cas supposé index de la maladie, un infirmier décédé d'âge inconnu au Centre Médical Evangélique (CME) de Bunia ; ce cas remonte depuis le 24 avril 2026 dans la zone de sante Rwampara. Cet infirmier avait présenté une symptomatologie évocatrice à la maladie à virus Ebola à savoir : la fièvre, les hémorragies et des vomissements avec faiblesses intenses.

**A ce jour (15 mai 2026), 246 cas suspects sont notifiés et 80 décès parmi lesquels 4 testés positifs.** Le Gouvernement de la République, par l'entremise du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale compatit et atteste sa solidarité avec les familles qui ont perdu leurs membres à cause de cette maladie meurtrière.

Pour protéger les vies de nos populations à risque et celles des personnes affectées par la maladie, le Gouvernement à travers le Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a pris urgemment les mesures et actions de santé publique suivantes :

1. L'activation du Centre des Opérations d'Urgences de Santé Publique (COUSP) à travers l'Institut National de Santé Publique (INSP) en mode réponse, niveau 1 selon le concept des opérations ;
2. Lancement d'un appel à la mobilisation des partenaires techniques et financiers afin de renforcer l'élan de solidarité et de contribuer au soulagement des souffrances des populations affectées, en appui aux efforts du Gouvernement, conformément au principe : « **Une seule équipe de coordination, un seul plan et un seul budget** » ;



3. Le renforcement de la surveillance épidémiologique et biologique dans les zones de santé affectées ;
4. La prise en charge holistique et gratuite des cas et isolement aussi bien rapide que strict des malades suspects ou confirmés ;
5. Le renforcement de la communication sur les risques de la maladie et l'engagement des communautés contre cette maladie dans un contexte sécuritaire préoccupant et une forte démographie ainsi qu'une mobilité de la population importante ;
6. Le déploiement immédiat des équipes d'intervention rapide (EIR) en cascade pour protéger et sauver des vies humaines. Aussi, le déploiement des médicaments de base, du sang sécurisé, des molécules thérapeutiques et des réactifs et équipements de laboratoire ne saurait souffrir d'exercice.

Je demande donc à toute la communauté de la province d'Ituri et des environs de ne point céder à la panique et d'observer les mesures de santé publique suivantes :

1. La population à signaler immédiatement toute personne présentant une fièvre, des saignements ou hémorragies ;
2. Eviter les contacts physiques avec les personnes malades, décédées ou suspectes d'Ebola ;
3. Eviter de manipuler les animaux malades ou morts et de les consommer,
4. Pratiquer régulièrement les mesures d'hygiène par le lavage des mains avec de l'eau propre et du savon ou du chlore ;
5. Cuir suffisamment les aliments notamment la viande de brousse
6. Faire confiance aux équipes médicales et collaborer avec elles pour protéger et sauver des vies ;
7. Appeler le numéro vert 151 pour toute information utile.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, reste totalement engagé pour contenir rapidement cette dix-septième épidémie d'Ebola car le pays dispose d'une expertise avérée dans la gestion de cette maladie.,

Je rassure la population que toutes les dispositions nécessaires sont prises, mais ensemble, par la vigilance, la collaboration et la solidarité, nous vaincrons encore une fois dans les meilleurs délais cette épidémie.

Fait à Kinshasa, le 15 mai 2026

Dr KAMBA MULANDA Samuel Roger

